



Comment la Structure de Coordination de l'Information Patrimoniale (SCIP) organise la gestion et l'échange d'informations patrimoniales entre les 3 régions et l'état fédéral ?

Vincent KAMANDA ENDUNDO

Coordinateur à la Structure de Coordination de l'Information Patrimoniale

La Structure de Coordination de l'Information Patrimoniale **SCIP**



La SCIP

La Structure de Coordination de l'Information Patrimoniale, aide les services et les institutions publics:

- des trois Régions
- de l'Etat fédéral

dans la gestion et l'échange d'informations patrimoniales



Nos missions

- **La coordination et l'optimisation de l'échange d'informations patrimoniales** entre les parties
- **La digitalisation et l'automatisation** du processus
- Un **point de contact unique** (Single Point of Contact) par région et pour l'Etat fédéral

Nos missions

- La coordination des groupes de travail:
 - Pouvoirs locaux
 - Comités d'acquisition et valeurs vénales
 - Précompte immobilier
 - Intégrateurs de services
 - Juridique
 - Sources authentiques
 - Interopérabilité

Nos partenaires

- Les administrations des trois Régions et l'Etat fédéral
- Les communes et provinces
- Les CPAS
- Les intercommunales
- Les zones de secours
- Les Comités d'acquisition
-



Quelques partenaires en Wallonie

Société wallonne des eaux

Villes et communes wallonnes

Service Public de Wallonie

TEC

RESA

Universités wallonnes

Zones de secours

IGRETEC

Quelles sont les données échangées ?

- Les informations patrimoniales
 - Cadastrales : CaPaKey, plan cadastral versions <2018, revenu cadastral, parcelle cadastrale
 - Personnelles : numéro d'identification NRN, nom, prénom, adresse postale, droits réels, revenu cadastral, données des propriétaires
- Géographiques: X,Y



La SCIP organise l'échange des informations patrimoniales
De CSPI organiseert de uitwisseling van patrimoniuminformatie



FR ▾

[SCIP](#)

[COMMENT INTRODUIRE UNE DEMANDE ?](#)

[INTRODUIRE VOTRE DEMANDE](#)

[CONTACT](#)

[LIENS](#)



Nous organisons l'échange d'informations patrimoniales

Première visite sur le site ?

[QU'EST-CE QUE LA SCIP ?](#)

[COMMENT INTRODUIRE UNE
DEMANDE ?](#)

[CONTACT](#)

Avant de commencer :

1

QUI PEUT INTRODUIRE UNE
DEMANDE ?

2

VÉRIFIEZ LES SOURCES DISPONIBLES

3

AUCUNE DEMANDE NECESSAIRE
POUR LES DONNEES OPEN

4

QUID DES DONNÉES PERSONNELLES
?

5

QUE FAUT-IL AVOIR AVANT
L'INTRODUCTION DE LA DEMANDE ?

6

QUID APRÈS L'INTRODUCTION DE LA
DEMANDE ?

Si vous êtes prêt, vous pouvez maintenant [introduire votre demande](#) ou [poser une question](#) à votre point de contact.

Introduire votre demande

Choisissez votre point de contact

Afin d'obtenir des informations patrimoniales, veuillez **choisir ci-dessous** la région à laquelle votre organisation appartient. Par exemple, si votre organisation fait partie de la Région wallonne, veuillez choisir votre point de contact auprès de la Région wallonne.



RÉGION WALLONNE



RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE

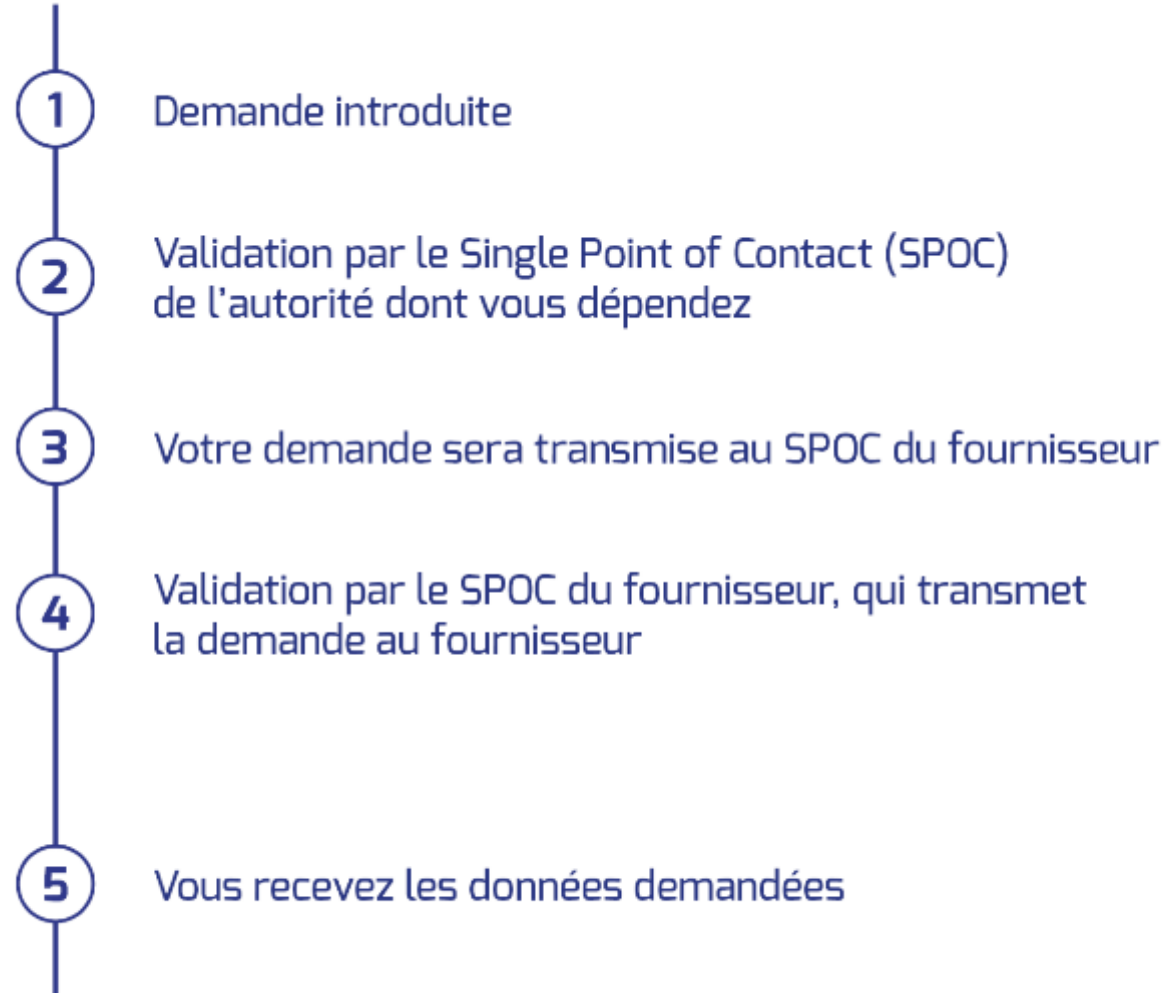


RÉGION FLAMANDE



ÉTAT FÉDÉRAL

Procédure de la demande



La protection des données personnelles est une priorité

Données personnelles?

Oui

- Protocole (Privacy)

Ou

- Autorisation/délibération



Conditions pour justifier votre demande

- Disposer d'une base légale pour effectuer le traitement
- Préciser le but d'utilisation des données (finalités)

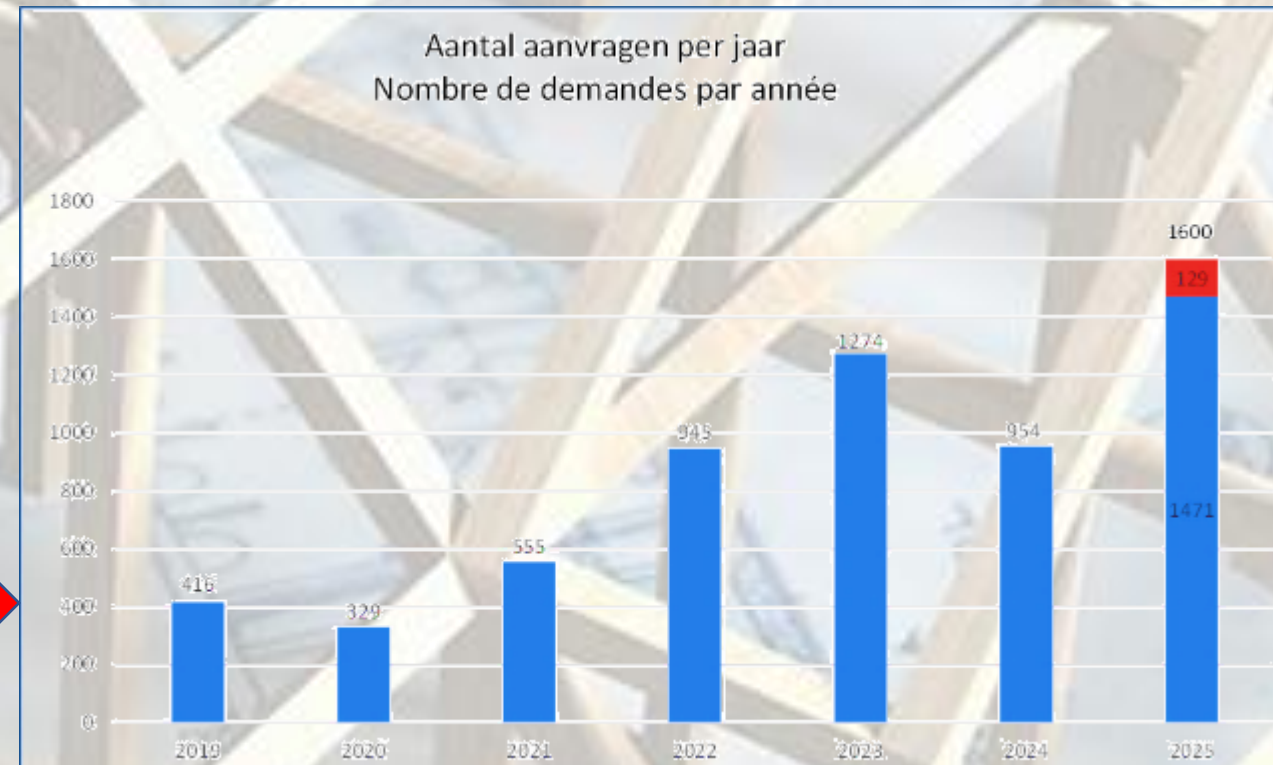
La SCIP en quelques chiffres ...

- Nombre d'institutions clientes

+200

- # Demandes depuis 2019

6073 



La SCIP en quelques chiffres ...

- Collaborateurs SCIP

4

- Participants aux groupes de travail des 4 parties

+ 110



Gratuité des échanges

La SCIP a été créée par l'accord de coopération du 18 avril 2014.

Les demandes introduites par les institutions régionales ou fédérales via la SCIP sont gratuites.



Contactez-nous

La Structure de Coordination de
l'Information Patrimoniale (la SCIP)
Bâtiment North Galaxy – Étage B26,
Boulevard du Roi Albert II 33 boîte
503,
1030 Bruxelles

www.scip-cspi.be
secretariaat.secretariat@scip-cspi.be

